



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 26/09/2023

Reçu en préfecture le 26/09/2023

Publié le

ID : 087-278708516-20230919-20230919_B09-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 19 SEPTEMBRE 2023

20230919_B09 – RILHAC RANCON – avenue Emile Zola – Autorisation d'acquisition d'une parcelle de terrain – Modification

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 19 septembre 2023 à 17 heures dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absent :

Monsieur Jean-Luc BONNET, Administrateur

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,
Vu la délibération du Bureau du 5 mai 2021 autorisant l'acquisition à l'euro symbolique
d'une parcelle de terrain d'une surface de 435 m² dans le cadre de l'opération de
construction de logements neufs situés avenue Emile Zola à Rilhac Rancon, lieu-dit
Cassepierre,
Considérant la nécessité de préciser la référence cadastrale de la parcelle AA9 en
prolongation de la parcelle AA7,

Le Bureau délibère,

- Autorise la Directrice générale à poursuivre auprès de la commune de Rilhac Rancon les démarches nécessaires à l'acquisition du terrain cadastré section AA9 en prolongation de la parcelle AA7 située rue Emile Zola à Rilhac Rancon, lieu-dit Cassepierre, à l'euro symbolique.

Formalités de publicité effectuées

le **25 SEP. 2023**

Pour extrait conforme,
Limoges, le **25 SEP. 2023**
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

